

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2024-560
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

**Marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude environnementale
dans le cadre de l'extension de la ZA de l'Aubrac à Pierrefort (15230)
Notification du marché**

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la consultation réalisée sur Achatpublic.com en procédure adaptée ouverte du 1^{er} juillet au 25 juillet 2024 ;

Vu les propositions suivantes :

- groupement d'entreprises Cabinet MERLIN, CREXECO, LEE SORMEA, ATTIS DESIGN dont le mandataire est Cabinet MERLIN – 63800 Cournon d'Auvergne pour un montant de 51 730,00 € HT soit 62 076,00 € TTC ;

- groupement d'entreprises AMETEN, CREXECO, BE ALLO-CLAVEYROLLE dont le mandataire est AMETEN – 69002 LYON pour un montant de 44 005,00 € HT soit 52 806,00 € TTC ;

Vu l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée du 9 octobre 2024 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de l'entreprise suivante pour le marché de prestation de services pour la réalisation d'une étude environnementale dans le cadre de l'extension de la ZA de l'Aubrac à Pierrefort (15230) :

- groupement d'entreprises Cabinet MERLIN, CREXECO, LEE SORMEA, ATTIS DESIGN dont le mandataire est Cabinet MERLIN – 63800 Cournon d'Auvergne pour un montant de 51 730,00 € HT soit 62 076,00 € TTC ;

Article 2 : D'autoriser la Présidente à signer les pièces correspondantes ;

Article 3 : De dire que les crédits sont inscrits au budget annexe 2024 Z.A. de l'Aubrac à Pierrefort ;

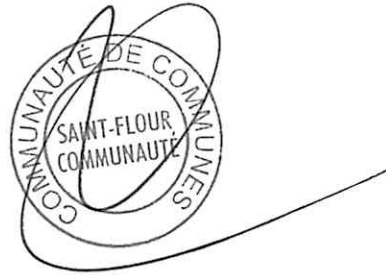
Article 4 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Flour, le 10/10/2024

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 17 OCT. 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **17 OCT. 2024**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20241009-DEC2024-560-AU
Date de télétransmission : 17/10/2024
Date de réception préfecture : 17/10/2024

Communauté de communes du Pays de Saint Flour

DETAIL ESTIMATIF

Répartition des honoraires

TACHES	Ingénieur	Ingénieur d'étude	Dessinateur spécialisé	Prix forfaitaire	Paysagiste	Paysagiste terrain	Ingénieur écologique	Ingénieur écologique terrain	Dessinateur spécialisé	Etudes annexes	TOTAL Es HT	Crexeco	Cabinet Merlin	ATTIS design	LEE SORMEA	
<i>par/jour</i>	660	550	400		600	650	550	680	400							
Etudes préopérationnelles de ZAC																
Etat initial																
<i>Réunion de démarrage</i>	0,50	0,50									1 005,00		705			
Analyse de l'état initial - Diagnostic	2,00	5,00	2,00	100,00	0,50						4 870,00		4870			
Inventaires milieux naturels											8 860,00					
Analyse du paysage											3 050,00					
Analyse du trafic et acoustique					4,00	1,00	6,00	7,00	2,00		8 100,00			8850		
<i>Réunion de travail et d'arbitrage</i>	0,50			100,00						81,00	8 100,00				8100,00	
Finalisation de l'état initial	1,00				0,50			0,50			770,00		430		340	
Sous total											27 615,00					
Présentation du projet et des variantes d'aménagement																
Objet et justification du projet	1,00												660			
Description des variantes	0,50	1,00	0,50								1 080,00		1080			
Comparaison des scénarii	1,00	1,00									1 210,00		1210			
Sous total											2 950,00					
Analyse des impacts et mesures																
Analyse des impacts et mesures	2,00	2,00	1,00		3,00		2,00		0,50		5 920,00		2820	1300		
Etude de trafic prospective										3 725	3 725,00				3725,00	
Etude acoustique										3 075	3 075,00				3075,00	
Autres volets de l'étude d'impact	2,00	1,00									1 870,00		1870			
Mise au point du dossier	1,00		0,50								860,00		860			
Etude de potentiel des énergies renouvelables	2,00	6,00									4 620,00		4620			
<i>Réunion de travail et d'arbitrage</i>	0,50			100,00	0,50	0,50		0,50			1 095,00		430		340	
Sous total											21 165,00					
Total évaluation environnementale	14,00	16,50	4,00		8,00	1,50	8,00	8,00	2,50		51 730,00		20215	5775	10840	
Montant total général HT											51 730,00					
T.V.A. 20 %											10 346,00					
Montant total TTC											62 076,00					

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20241009-DE
Date de télétransmission : 17/10/2024
Date de réception préfecture : 17/10/2024

TACHES	Unités	Prix unitaire	TOTAL HT
Assistance à l'instruction des dossiers			
Vacation de conseil sans déplacement 1/2 journée			330,00
Vacation de conseil avec déplacement 1/2 journée		450,00	450,00
Vacation de conseil sans déplacement journée		660,00	660,00
Vacation de conseil avec déplacement journée		780,00	780,00